

VD_OMNI BO.2018.0026 vom 29. Mai 2019

VD Tribunal cantonal, 2019-05-29, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_BO.2018.0026

FR: VD_OMNI BO.2018.0026 du 29 mai 2019

IT: VD_OMNI BO.2018.0026 del 29 maggio 2019

Regeste

A. _____/Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage | Recours contre une décision sur réclamation de l'OCBEA confirmant un refus de bourse d'études, au motif que la capacité financière de la famille de la recourante couvre entièrement ses besoins. La recourante soutient qu'elle devrait être considérée comme financièrement indépendante de ses parents. Or, n'ayant exercé une activité lucrative que pendant douze mois entre l'obtention de son bachelors et le début de sa nouvelle formation (en lieu et place des vingt-quatre mois prescrits par la loi), et n'ayant pas réalisé des revenus suffisants, elle n'a pas acquis son indépendance financière au sens de l'art. 28 LAEF. Partant, c'est à bon droit que l'autorité intimée a pris en considération les revenus de ses parents. Recours rejeté.

Erwägungen

E. 1

Déposé dans le délai de trente jours fixé par l'art. 95 de la loi vaudoise du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative (LPA-VD; BLV 173.36), le recours est intervenu en temps utile. Il respecte au surplus les conditions formelles énoncées à l'art. 79 LPA-VD (applicable par renvoi de l'art. 99 LPA-VD), si bien qu'il y a lieu d'entrer en matière sur le fond.

E. 2

La condition de l'âge est acquise le premier jour du mois qui suit la majorité, respectivement qui suit le 25^{ème} anniversaire.

E. 3

Est réputé avoir exercé une activité lucrative garantissant l'indépendance financière, le requérant qui, durant la période déterminante, a réalisé un revenu global équivalant à ses charges normales de base.

E. 4

Les considérants qui précèdent conduisent au rejet du recours et à la confirmation de la décision attaquée. Compte tenu de l'issue du litige, les frais de justice sont laissés à la charge de l'Etat. La recourante n'a pas droit à des dépens (art. 49, 50, 55, 91 et 99 LPA-VD).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.